

Samedi 11 mars

Clos des Roses
1609 route de Malpasset (anciennement Chemin de Saint-Pons) – RD 37
83600 FREJUS

8h30 Départ en autocar de Saint-Raphaël du parking Bonaparte (face au casino)
8h40 Départ en autocar du Best Western hôtel La Marina
8h55 Départ en autocar du Najeti hôtel de Valescure

9H00 Accueil des participants

9h30 La procédure d'appel

Modérateur : Florence ROCHELEMAGNE, Présidente de la Conférence régionale des bâtonniers du Grand Sud-Est et de la Corse, ancien Bâtonnier de l'Ordre des avocats d'Avignon et Gérard SABATER, ancien Président de l'ANAAFA, ancien Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Draguignan

- Le contrôle du juge d'appel

Luc BARBIER, Conseiller à la Cour d'appel de Nîmes

Débat

- La sécurité juridique de la convention

Xavier SAVATIER, Conseiller doyen à la 2^{ème} chambre civile de la Cour de cassation

Débat

10h30 Pause

11h00 La valorisation économique de la prestation de l'avocat

Bruno DEFFAINS, Economiste du Droit

Didier LECOMTE, membre du Bureau de la Conférence des bâtonniers, ancien Bâtonnier de l'Ordre des avocats du Val d'Oise

11h30 Débat

12h00 Synthèse des travaux

Yves MAHIU, Président de la Conférence des bâtonniers

12h30 Déjeuner-buffet sur place

14h00 Départ en autocar pour la gare de Saint-Raphaël - Valescure

14h15 Départ en autocar pour l'aéroport de Nice Côte d'Azur

Ces deux journées, sous l'égide de la Conférence des Bâtonniers et de l'Institut de Formation Ordinal de la Conférence (I.F.O.C), seront validées au titre de la formation permanente à concurrence de 10 heures



Conférence
des
Bâtonniers



Institut de formation ordinaire
de la
Conférence des Bâtonniers
IFOC

Les formations de la Conférence des Bâtonniers

L'ORDRE ET L'HONORAIRE DE L'AVOCAT

**FREJUS – SAINT-RAPHAEL
DRAGUIGNAN**

Judi 9, vendredi 10 et samedi 11 mars 2017

Session validée au titre de la formation permanente

**Eligible au FIF-PL
N° de déclaration d'activité : 11754215375**

Jeudi 9 mars

Najeti hôtel de Valescure
55 avenue Paul l'Hermite
83700 SAINT-RAPHAËL

19h00 Accueil des participants

Par Marie-Pierre PRADEAU, Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Draguignan

Diner offert par le Barreau de Draguignan

Vendredi 10 mars

Clos des Roses
1609 route de Malpasset (anciennement Chemin de Saint-Pons) – RD 37
83600 FREJUS

8h00 Départ en autocar de Saint-Raphaël du parking Bonaparte (face au casino)

8h10 Départ en autocar du Best Western hôtel La Marina

8h25 Départ en autocar du Najeti hôtel de Valescure

8h30 Accueil des participants

9h00 Ouverture des travaux

Par Marie-Pierre PRADEAU, Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Draguignan et
Yves MAHIU, Président de la Conférence des bâtonniers

Modérateur : Lionel ESCOFFIER, ancien Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Draguignan

9h30 La réclamation en matière d'honoraire :

- Honoraire et déontologie
- Honoraire et responsabilité professionnelle

Marie-Christine MOUCHAN, Présidente de la commission Assistance aux Ordres et aux Bâtonniers de la Conférence des bâtonniers, ancien Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Nice

Débat

10h15 Le Bâtonnier, l'honoraire et l'aide juridictionnelle :

- Convention d'honoraire AJ partielle
- La renonciation à l'AJ

Hélène FONTAINE, membre du Bureau de la Conférence des bâtonniers, ancien Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Lille

Débat

10h45 Pause

11h00 L'organisation du service de la taxe par le Bâtonnier

- Un service gratuit de l'Ordre ?
- Une délégation du Bâtonnier
- Des chiffres ?
- Prévention

Jérôme GAVAUDAN, Premier Vice-président de la Conférence des bâtonniers, ancien Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Marseille

Débat

11h30 La procédure de première instance

- Une médiation préalable ?
- La forme de la réclamation
- Respect du principe de contradictoire
- L'audience ?
- Les délais

Roland GRAS, Vice-Président de la Conférence des bâtonniers, ancien Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Draguignan

Débat

Vendredi 10 mars

Clos des Roses
1609 route de Malpasset (anciennement Chemin de Saint-Pons) – RD 37
83600 FREJUS

12h30 Déjeuner sur place

Modérateur : Jean-François MERIENNE, Président de la commission Formation ordinale de la Conférence des bâtonniers, ancien Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Dijon

14h30 L'honoraire

- Ses critères

Olivier FONTIBUS, membre du Bureau de la Conférence des bâtonniers, ancien Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Versailles

- L'information et la convention

Patricia LYONNAZ, membre du Bureau de la Conférence des bâtonniers, ancien Bâtonnier de l'Ordre des avocats d'Annecy

15h45 Pause

16h00 La rédaction d'une ordonnance de taxe (3 ateliers)

- Recevabilité
- Rédaction
- Motivation
- Article 700
- Dépens
- Notification
- Exécution
- Saisie conservatoire sur les comptes CARPA

Michel FARAUD, membre du Bureau de la Conférence des bâtonniers, ancien Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Grasse

Emmanuel LE MIERE, membre du Bureau de la Conférence des bâtonniers, ancien Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Coutances-Avranches

Eric RAFFIN, membre du Bureau de la Conférence des bâtonniers, ancien Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Reims

17h30 Fin des travaux

17h40 Départ en autocar pour les hôtels

19h30 Départ en autocar de Saint-Raphaël du parking Bonaparte (face au casino)

19h40 Départ en autocar du Best Western hôtel La Marina

19h55 Départ en autocar du Najeti hôtel de Valescure

20h30 Diner au Château Vaudois Route de Saint-Aygulf 83520 ROQUEBRUNE SUR ARGENS

23h00 Retour en autocar pour les hôtels